

AVIS DE COURSE

du 7 au 10 juin 2018 - Le Havre

www.normandie-cup.fr



La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

ORGANISATION

La Normandie Cup se déroulera **du 7 au 10 juin 2018 au Havre**. Elle est organisée par la Ligue de Voile de Normandie avec le concours des clubs de l'estuaire de la Seine, Le Centre Nautique Paul Vatine, la Société des Régates du Havre, le Sport Nautique et Plaisance du Havre, sous l'égide de la Fédération Française de Voile (FFVoile). L'épreuve est placée sous le haut patronage de la ville du Havre, avec le soutien de la Région Normandie, du Département de la Seine Maritime et de la CODAH.

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1** Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2** Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » ,
- 1.3** Les règlements fédéraux,
- 1.4** La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5** Les Règlementations Spéciales Offshore (RSO) quand elles s'appliquent pour la Class40 et la Classe Rhum.
- 1.6** En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.


2. PUBLICITÉ DE L'ÉPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborez la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Règlementation World Sailing 20.9.2 s'applique (<http://www.sailing.org>).


3. ADMISSIBILITÉ

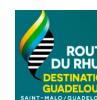
- 3.1** La régata est ouverte aux :

INSHORE MONOTYPE

- Diam24 One Design (au programme officiel des Diam Séries 2018) 
- J/80
- J/70
- Open 5.70

OFFSHORE

- IRC possédant un certificat d'un TCC minimum de 0,850 et d'une longueur hors tout minimum de 7m (au programme officiel du Championnat Manche Est Équipes IRC-UNCL 2018) 
- Osiris possédant un certificat Osiris Habitable, dont le groupe brut minimum est de 8.
- Class40, course qualificative pour la Route du Rhum - Destination Guadeloupe 2018.
- Classe Rhum (telle que définie dans l'avis de course de la Route du Rhum, Mono et Multi), course qualificative pour la Route du Rhum - Destination Guadeloupe 2018.



AVIS DE COURSE

du 7 au 10 juin 2018 - Le Havre

www.normandie-cup.fr



FLOTTE COLLECTIVE

- Grand Surprise
- First Class 7.5 (au programme de la Coupe de Normandie des Clubs).

TOUTE AUTRE CLASSE reconnue par l'ISAF et/ou FFVoile supérieure à 5 bateaux.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire :

- Sur internet, avec le site officiel de la course, www.normandie-cup.fr et également payer directement en ligne avec un système bancaire sécurisé et sans obligation d'adhésion (Bred).
- Sur place, à la Ligue de voile de Normandie ou pendant l'événement en remplissant un formulaire d'inscription.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs,
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- pour la Classe Rhum Multi et Mono, l'attestation de stage de survie World Sailing.

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- le certificat de jauge ou de conformité
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3.5 Pour les Diam24 OD uniquement [DP]

Sera à présenter, chaque matin au secrétariat de course, au plus tard deux heures avant le premier signal d'avertissement de la première course du programme, la liste d'équipage de la journée.

3.6 Conformément à l'Annexe G des RCV et aux règles de classe, un numéro de voile est obligatoire pour chaque bateau. [DP]

4. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Diam24 OD	350 €
J/80	150 €
J/70	100 €
Open 5.70	70 €
First Class 7.5	90 € *1
Grand Surprise	1 000 € *2

IRC / Osiris	50 €
Class40	150€ *3
Classe Rhum	150 € *3

AVIS DE COURSE

du 7 au 10 juin 2018 - Le Havre

www.normandie-cup.fr



***1 First Class 7.5** : Ces frais n'inclut pas la location. Les bateaux sont à louer auprès des clubs propriétaires. Tarification harmonisée auprès des clubs de voile Normands. Renseignements sur le site internet, www.normandie-cup.fr. L'organisateur se charge de fournir les voiles.

***2 Grand surprise** : Ces frais comprennent également la mise à disposition du bateau et la mise en configuration.

***3 Class40 et Classe Rhum** : Ces frais comprennent également le prêt d'une balise de positionnement, pour le tracking.

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription

Mercredi 6 juin	16h00 - 18h00
Jeudi 7 juin	14h00 - 19h00
Vendredi 8 juin	08h30 - 10h00 / 17h00 - 19h00
Samedi 9 juin	08h30 - 10h00

5.2 Briefing

Jeudi 7 juin	Diam24 OD	08h30
Vendredi 8 juin	Diam24 OD	8h30
	J/80	9h30
	Grand Surprise	9h30
	IRC / Osiris + Class40 et Classe Rhum	18h00
Samedi 9 juin	Diam24 OD	9h30
	J/80, J/70, FC 7.5, Open 5.70	9h00
	Grand Surprise	9h00
Dimanche 10 juin	Diam24 OD	8h30
	J/80, J/70, FC 7.5, Open 5.70	8h30
	Grand Surprise	8h30
	IRC / Osiris	8h30

5.3 Jour de course - 1^{er} signal d'avertissement

Jeudi 7 juin	Diam24 OD	10h00
Vendredi 8 juin	Diam24 OD	10h30
	J/80	11h30
	Grand Surprise	11h30
	IRC / Osiris + Class40 et Classe Rhum	20h00 - Départ Course offshore

AVIS DE COURSE

du 7 au 10 juin 2018 - Le Havre

www.normandie-cup.fr



Samedi 9 juin	Diam24 OD	10h00
	J/80, J/70, FC 7.5, Open 5.70	11h30
	Grand Surprise	10h30
	IRC / Osiris	Milieu de l'AM Retour de la Grande Course
Dimanche 10 juin	Toutes les classes	10h00

Retour des deux courses offshore

Samedi 9 juin	IRC / Osiris	Milieu de l'AM Retour de la Grande Course
Mardi 12 ou mercredi 13 juin	Classe 40 / Classe Rhum	

5.3 Temps officiels et soirées

Vendredi 8 juin	Cocktail d'ouverture	19h00
Samedi 9 juin	Soirée des équipages	20h00
Dimanche 10 juin	Remise des prix officielle	17h00

Les organisateurs pourront, pour cause de force majeure ou si la sécurité des participants l'exige, décider d'annuler le déroulement de l'épreuve. De telles annulations, pour des raisons de force majeure ou pour tout motif indépendant de la volonté des organisateurs, ne donneront lieu à aucun remboursement des frais d'inscription ni dédommagement. Il pourra en être ainsi notamment, mais sans que cette liste soit limitative, en cas de conditions météorologiques exceptionnelles, de conflit armé, de réquisition, d'incendie, d'inondation, de grève, ou de blocage des installations dont l'origine serait étrangère et totalement indépendante de la volonté des organisateurs.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles en version numérique sur le site internet de l'événement, www.normandie-cup.fr, au plus tard lors de la confirmation des inscriptions.

7. LES PARCOURS

7.1 En fonction des classes, les parcours seront de type construits, côtiers ou hauturiers (cf. Annexes).

7.2 Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS.

8. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

8.1 Pour toutes les classes, sauf les Diam24 OD, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8.2 Pour les Diam 24 OD, les modifications aux RCV seront précisées dans les IC.

9. CLASSEMENT

9.1 Diam 24 OD

Le Classement Général sera établi en additionnant les points attribués à l'issue de chaque journée de course.

AVIS DE COURSE

du 7 au 10 juin 2018 - Le Havre

www.normandie-cup.fr



Le résultat d'une journée (raid ou parcours construit) donnera lieu à l'attribution d'un nombre de points selon le même système que celui des courses (exemple : le 1er d'une journée recevra « x » points, le second de la journée « x » points moins 1, etc.).

Le Classement Général sera établi sur l'ensemble des journées de courses validées, aucun score ne sera exclu (ceci modifie la RCV A2).

À l'issue de la totalité des journées de courses, le vainqueur de ce classement sera le bateau ayant obtenu le plus grand nombre de points.

9.2 Inshore et Défi des Clubs de Normandie

Le classement se fera conformément au système de point à la minima de l'annexe A des RCV.

9.3 Offshore

Le classement se fera conformément au système de point à la minima de l'annexe A des RCV, après calcul du temps compensé (temps réel multiplié par coefficient temps / temps) pour les groupes de classement qui y sont soumis.

9.4 Grand Surprise

Le format de course sera : une phase de qualification et une phase finale le dimanche

10. PLACE AU PORT

Emplacements gratuits du samedi 2 juin au dimanche 17 juin 2018.

Voir avec le maître de port principal, Julien Lebas, pour plus de détails / julien.lebas@lehavre-plaisance.fr

11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

Seuls les Diam24 OD seront autorisés à sortir de l'eau, chaque soir, pour retrouver leur emplacement sur le terre-plein.

12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

13. PRIX

Des prix seront remis aux 3 premiers de chaque série.

14. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommages (matériel et/ou corporel).

AVIS DE COURSE

du 7 au 10 juin 2018 - Le Havre
www.normandie-cup.fr



15. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Manutentions

Pour les bateaux arrivant par la terre, la mise à l'eau et la mise à terre sont à la charge de l'organisateur.
Contact : info@normandie-cup.fr

Contact utiles

PORT DE PLAISANCE DU HAVRE

02 35 21 23 95
capitainerie@lehavre-plaisance.fr

LIGUE DE VOILE DE NORMANDIE

27, rue de la Mailleraye
76600 LE HAVRE

www.normandie-cup.fr

email : info@normandie-cup.fr

02 35 21 38 88

AVIS DE COURSE

du 7 au 10 juin 2018 - Le Havre

www.normandie-cup.fr



ANNEXES Prescriptions

Prescriptions of the Fédération Française de Voile Racing Rules of Sailing 2017-2020

(* FFVoile Prescription to **RRS 64.3** (Decisions on protests concerning class rules):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

(* FFVoile Prescription to **RRS 67** (Damages):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and cannot be dealt by the jury.

(* FFVoile Prescription to **RRS 70.5** (Appeals and requests to a national authority):

The denial of the right of appeal is subject to the written authorization of the Fédération Française de Voile, received before publishing the notice of race. This authorization shall be posted on the official notice board during the event.

(* FFVoile Prescription to **RRS 78.1** (Compliance with class rules; certificates):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat complies with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

(* FFVoile Prescription to **RRS 86.3** (Changes to the racing rules):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1(a) in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

(* FFVoile Prescription to **RRS 88** (National prescriptions):

Prescriptions of the FFVoile shall neither be changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall neither be changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

(* FFVoile Prescription to **RRS 91(b)** (Protest committee):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such authorization shall be posted on the official notice board during the event.

FFVOILE Prescriptions

Applying when no international jury is appointed on the event

FFVoile Prescription to **RRS 25** (Notice of race, sailing instructions and signals):

For events graded 4 and 5, standard notices of race and sailing instructions including the specificities of the event shall be used. Events graded 4 may have dispensation for such requirement, after receipt of FFVoile approval, received before the notice of race has been published.

For events graded 5, posting of sailing instructions will be considered as meeting the requirements of RRS 25.1 application.

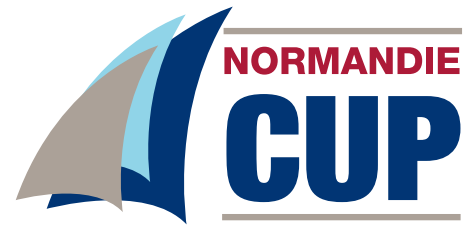
FFVoile Prescription to **APPENDIX R** (Procedures for appeals and requests):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: jury.appel@ffvoile.fr, using preferably the appeal form downloadable on the website of Fédération Française de Voile: http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/jury_appel.asp

AVIS DE COURSE

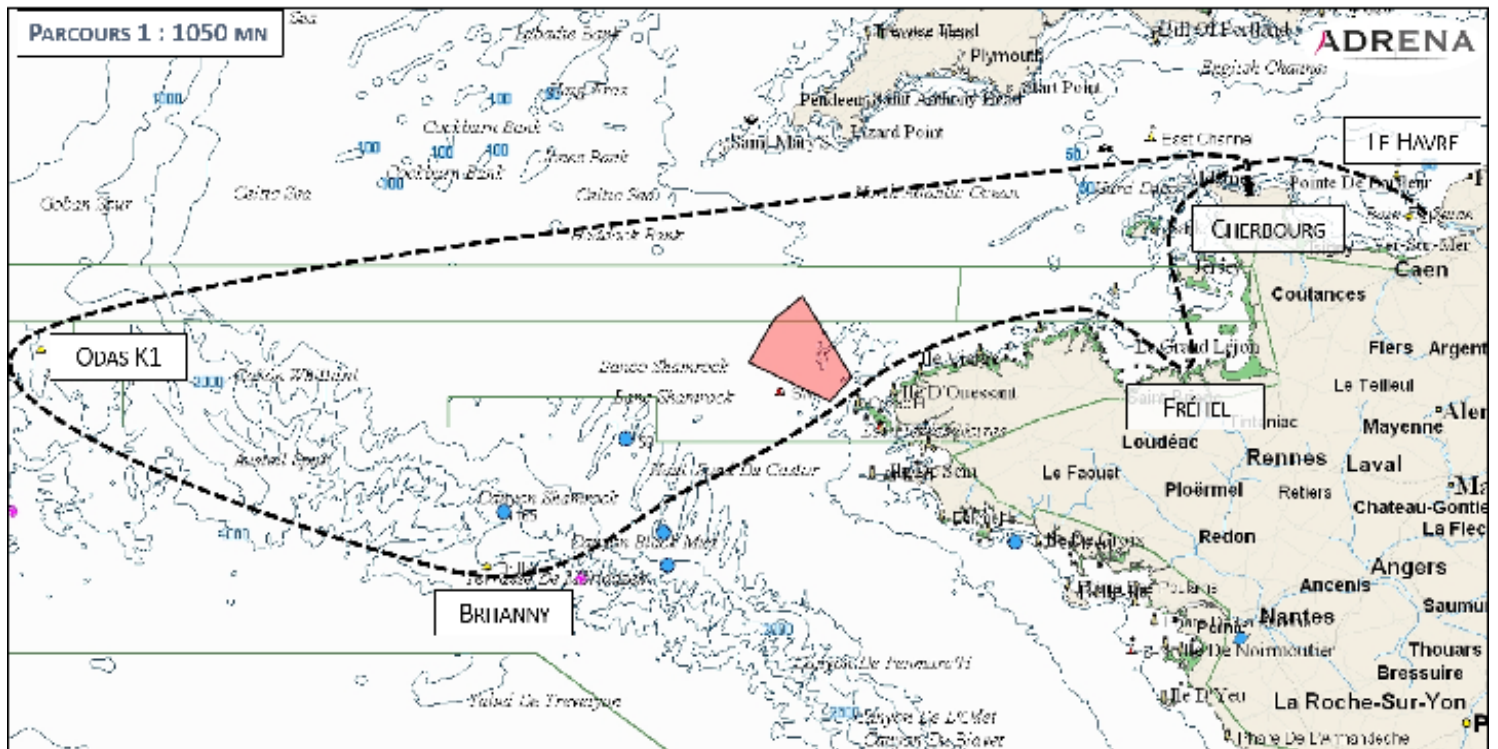
du 7 au 10 juin 2018 - Le Havre

www.normandie-cup.fr



ANNEXES Parcours

Parcours 1 pour les Classe Rhum Mono



Parcours 2 pour les Class40 et Classe Rhum Multi

